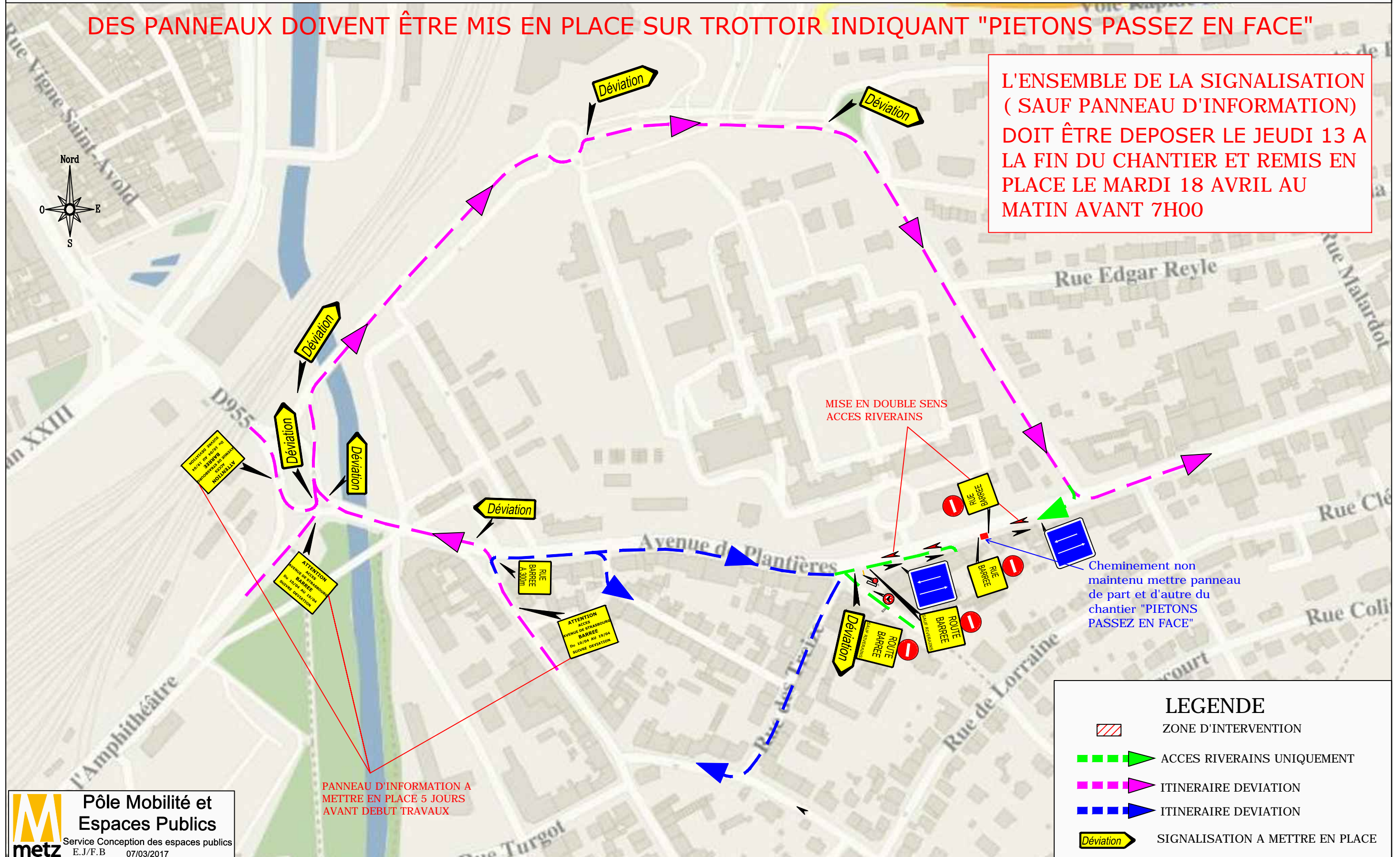


# PLAN DE DEVIATION DANS LE CADRE DE TRAVAUX AVENUE DE PLANTIERES

## PREVU DU 10/04/17 AU 19/04/17

DES PANNEAUX DOIVENT ÊTRE MIS EN PLACE SUR TROTTOIR INDIQUANT "PIETONS PASSEZ EN FACE"

L'ENSEMBLE DE LA SIGNALISATION (SAUF PANNEAU D'INFORMATION) DOIT ÊTRE DEPOSER LE JEUDI 13 A LA FIN DU CHANTIER ET REMIS EN PLACE LE MARDI 18 AVRIL AU MATIN AVANT 7H00



MISE EN DOUBLE SENS  
ACCES RIVERAINS

Cheminement non  
maintenu mettre panneau  
de part et d'autre du  
chantier "PIETONS  
PASSEZ EN FACE"

PANNEAU D'INFORMATION A  
METTRE EN PLACE 5 JOURS  
AVANT DEBUT TRAVAUX

LEGENDE	
	ZONE D'INTERVENTION
	ACCES RIVERAINS UNIQUEMENT
	ITINERAIRE DEVIATION
	ITINERAIRE DEVIATION
	SIGNALISATION A METTRE EN PLACE